

# Décision n°25/2024

**Objet : Défense des intérêts de la commune dans l'instance intentée devant le tribunal administratif de Montpellier par Mme Christine BUCHARD et autres (Dossier n° 2306988-5)**

**Le Maire de la Commune de Vendargues ;**

**VU** le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2122-22, L. 2122-23, L. 2132-1 et L. 2132-2 ;

**VU** la délibération du conseil municipal n°91/2023 en date du 6 décembre 2023, attribuant à Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, les délégations prévues à l'article L. 2122.22 du Code général des collectivités territoriales, et notamment celle de défendre en Justice ;

**CONSIDERANT** la requête présentée devant le Tribunal Administratif de Montpellier, dossier n° 2306988-5, par Mme Christine BUCHARD et autres, visant à obtenir l'annulation de deux décisions implicites de rejet de leur demande de communication d'un ensemble d'études hydrauliques, et à enjoindre à la commune et à Montpellier Méditerranée Métropole de les communiquer de préférence par voie électronique ;

## DECIDE

- Article 1** De défendre les intérêts de la commune dans l'instance n° 2306988-5 intentée devant le Tribunal Administratif de Montpellier par Mme Christine BUCHARD et autres.
- Article 2** Que la commune assure elle-même sa propre défense.
- Article 3** Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision, dont il sera rendu compte en prochaine réunion publique du Conseil Municipal.
- Article 4** Monsieur le Maire informe du caractère exécutoire du présent acte qui peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa mise en ligne ou de sa transmission au contrôle de légalité.

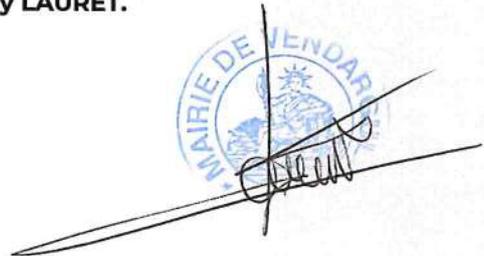
**Décision certifiée exécutoire par :**

**Transmission en Préfecture**

**Mise en ligne le** 17 mai 2024 .....

**Fait à Vendargues, le 17 mai 2024.**

**Le Maire,  
Guy LAURET.**

The image shows a blue circular official stamp of the 'MAIRIE DE VENDARGUES' with a central emblem. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Guy LAURET'. A long, thin horizontal line is drawn across the bottom of the stamp and signature.